

ACCORD DE SOUS-TRAITANCE (DPA)

Dernière mise à jour : 12/02/2026

1. Objet

Le présent Accord de Sous-Traitance encadre les traitements de données à caractère personnel réalisés par GESTION SPORTS en qualité de sous-traitant pour le compte du Client exploitant une structure sportive, conformément à l'article 28 du RGPD.
Le présent DPA est réputé accepté lors de l'acceptation des CGV.

2. Rôle des parties

Le Client agit en qualité de Responsable de traitement.
Gestion Sports agit en qualité de Sous-traitant.
Gestion Sports ne détermine pas les finalités des traitements réalisés pour le compte du Client.

3. Description des traitements

Nature : gestion des membres, réservations, événements, paiements et communication.
Finalités : exploitation de l'activité sportive du Client.
Données traitées : identité, coordonnées, niveau sportif, historique d'activités, identifiants de connexion.
Les données bancaires ne sont pas stockées par Gestion Sports.
Personnes concernées : membres, adhérents, participants.
Durée : pendant la durée contractuelle, suppression sous 90 jours après fin de contrat.

4. Sécurité des données

- Hébergement production en France (Roubaix)
- Serveurs préproduction et sauvegarde en Pologne (UE)

- Isolation des environnements
 - HTTPS (TLS)
 - Accès restreint aux serveurs
 - Journalisation des accès techniques
 - Sauvegardes régulières
 - Bases de données non accessibles publiquement
-

5. Sous-traitants ultérieurs

Gestion Sports peut recourir à :

- Hébergeurs situés dans l'UE
 - Prestataires de paiement (Stripe, PayZen)
 - Service email transactionnel (Brevo)
 - Outils techniques de monitoring et sécurité
-

6. Violation de données

En cas de violation de données personnelles, Gestion Sports notifie le Client dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

7. Assistance RGPD

Gestion Sports aide le Client à répondre aux demandes d'exercice des droits et à respecter ses obligations réglementaires.

8. Statistiques anonymisées

Gestion Sports peut produire des statistiques globales anonymisées ne permettant pas d'identifier une personne physique.

9. Sort des données

À la fin du contrat, le Client peut exporter ses données.
Les données sont supprimées dans un délai maximum de 90 jours sauf obligation légale contraire.

10. Traitements hors sous-traitance

Gestion Sports agit en qualité de Responsable autonome pour la gestion contractuelle, la facturation, la comptabilité, la sécurité interne et ses obligations légales.
